

Compte rendu – Réunion bilan campagne d'arrachage de jussie 2020

26 février 2021

Personnes présentes :

Nom prénom	Structure	Présence
AGEORGES Eve	Mairie de Chatelaillon	Présente
BESSAGUET Bruno	CARO	Présent
BONNEAUD Jean Pierre	AF Cabariot	Présent
BURNET Alain	SMCA	Présent
DESNOYER Michaël	RIEM UNIMA	Présent
DOUBLET Dominique	ASCO Arnoult aval/La Fublée	Présent
FONTAINE Denis	ACO Martrou	Présent
FONTENY Sylvie	Département	Excusée
GABET Raymond	SIAH Gère Devise	Présent
GABORIT Eric	ASA Loire les Marais	Présent
GILARDEAU Jean Marie	Union des marais de brouage	Présent
HENRY Magali	RIEM UNIMA	Présent
LAROCHE Isabelle	Région Nouvelle Aquitaine	Présente (visio)
MAILLET Bernard	AS Breuil Magné	Présent
MENET Jean Michel	ASCO Moeze Montportail	Présent
MICHAUD Guillaume	CARO/ASA Transbordeur	Présent
NICOU Margaux	SMCA	Présente
PHILIPPOT Cécile	CDC Aunis Sud	Présente (visio)
PUBERT Christophe	CARO	Présent
RABIN Léna	CARO/N2000	Présente
RAMADE Jean Pierre	AS Voutron Mouillepieds	Présent
RENARD Jean Paul	AS St Louis	Présent
ROBLIN Didier	Maire Yves	Présent (visio)
STAUB Jean Luc	Mairie de Chatelaillon	Présent

1 Introduction

Cette réunion s'est tenue dans la salle Polynumérique de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan le 26 février 2021.

Le diaporama projeté est reporté en Annexe 1.

La réunion commence par une présentation par margaux NICOU du programme de la réunion : bilan de la campagne d'arrachage de 2020, suivi d'une réflexion sur la programmation 2021.

2 Bilan de la campagne 2020

2.1 *Rappels généraux*

2.1.1 Présentation du marché

Le marché concerne un total de 193 km sur le périmètre de 12 AS, AF ou SI pour un montant global de 218 051,22€. Le montage financier n'est pas le même selon les secteurs, il est précisé sur le diaporama en annexe.

La répartition financière des travaux par sous bassin versant du SMCA montre que les travaux sont réalisés principalement sur le sous bassin versant Nord Rochefort.

2.1.2 Le traitement de la jussie après son arrachage

Margaux NICOU fait un point sur le traitement de la jussie. En effet, la réglementation ayant évolué, la jussie est désormais considérée comme un biodéchet, et doit donc être valorisée. L'année 2020 a donc été considérée comme une « année test », avec l'acheminement de la jussie en plateforme de compostage. Pour ce faire, les AS ont été mises à contribution pour mettre à disposition des zones de stockage temporaires (bennes, plateformes) et assurer l'export vers le centre de compostage le plus proche (Echillais ou Chambon).

C'est au total 66,6 tonnes de jussie qui ont été apportées en déchetterie par 5 AS (Transbordeur, Moëze Montportail, Genouillé, Brouage et St Hippolyte).

Pour compenser l'implication des AS, la participation financière de 10% historiquement demandée n'a pas été demandée cette année.

Cependant, cette année 2020, reste une année test car le choix a été laissé aux AS. En effet, certaines AS ont acheminé la totalité de la jussie vers les centres de compostage, d'autres ont pu (comme cela avait lieu les années précédentes) déposer la totalité de la jussie sur les parcelles agricoles et d'autres AS ont mixé ces deux méthodes.

Au début de la saison, les frais de traitement de la jussie (sans acheminement), avaient été estimés à 25 000€. Mais il y avait une incertitude sur l'importance de composter la jussie encore fraîche et la conversion litre de jussie fraîche à tonne de jussie sèche. L'année passée a permis de se rendre compte qu'il n'a pas l'air nécessaire que la jussie soit encore très fraîche pour bien se composter (aucun retour des plateformes de compostage pour signaler de la jussie trop sèche et donc dure à composter).

Pour l'année 2021, aucune participation financière pour l'arrachage de jussie ne sera demandée aux AS. Néanmoins, elles devront assurer le transport de la jussie en plateforme de compostage depuis une zone de dépôt à laquelle l'UNIMA aura déposé la jussie arrachée. Si elles ne participent pas, c'est l'UNIMA qui s'en chargera. Les frais seront refacturés aux AS, selon les quantités réellement apportées, aux tarifs présentés dans le diaporama en annexe.

Pour 2021, il est proposé de continuer de fonctionner de cette manière : déposer la jussie long des cultures, où il n'y a pas de risque de reprise, et la jussie extraite de canaux en zones de marais sera exportée vers les plateformes de compostage. Les conventions sont distribuées en fin de réunion pour que les présidents d'AS puissent les signer.

Margaux NICOU demande aux AS d'apporter la jussie aux plateformes de compostage avant la fin du mois de novembre afin que la facturation incombe à l'année des travaux.

Jean Pierre RAMADE demande si son fonctionnement en 2020 était bon et s'il peut continuer comme ça l'année prochaine. Pour rappel, M. RAMADE intègre la jussie dans ses tas de fumier pour ensuite l'épandre sur ses terres. Margaux NICOU ne voit pas d'inconvénient à ce fonctionnement.

M. RAMADE rappelle que pendant de nombreuses années la jussie a été déposée directement sur les bords des fossés (y compris dans les prairies) ou sur les ronces, sans que jamais la jussie ne soit devenue terrestre. Il souhaiterait continuer à procéder ainsi, afin d'investir l'argent à disposition dans l'augmentation du linéaire traité plutôt que dans l'export de la jussie et son traitement dans des plateformes de compostage.

Léna RABIN rappelle que le fait de passer le cover crop puis semer du ray grass diminue grandement les risques de reprise de jussie terrestre. C'est ce que fait M. RAMADE sur son territoire, mais ça n'est pas le cas pour toutes les AS. Il conviendrait de réaliser un document pour valoriser ces bonnes pratiques.

Christophe PUBERT indique qu'il a déjà vu de la reprise de jussie terrestre sur son territoire, sur des boues non travaillées, mais rappel qu'il est important d'être vigilant sur cette problématique.

Alain BURNET demande qu'elle serait le problème de continuer à épandre dans les zones sans risques, et exporter le reste.

Léna RABIN précise qu'il y a des risques de reprise en déposant sur les bourrelets de curage, il y a eu le cas à St Hippolyte et elle est présente dans de nombreuses mares de tonne. En laboratoire, le taux de reprise est de 98%. Elle rappelle que l'export de la jussie est une obligation légale, puisqu'elle est considérée comme un biodéchet qu'il faut valoriser.

Jean Marie GILARDEAU explique que sur son territoire elle est présente dans les baisses toujours en eau, mais que ce n'est pas par le curage qu'elle y arrive mais car les baisses communiquent avec les fossés. A broue un curage a été fait, et les suivis UNIMA sur 1km de berge n'ont pas permis de constater une reprise de jussie terrestre.

Christophe PUBERT alarme sur les risques à long terme et l'importance de se renseigner sur ce qu'il se passe dans les différents territoires, même si les marais ne sont pas exactement les mêmes.

Pour Jean Marie GILARDEAU la Loire atlantique n'est pas comparable à la Charente maritime.

Alain BURNET explique que pour 2021 l'idée est de poursuivre de la même manière mais d'évaluer ce qui est fait. Il faudra trouver une bonne structure pour accompagner sur ce point. Il demande s'il serait possible de faire une cartographie exhaustive de la présence de jussie terrestre sur le territoire de la Charente maritime. Léna RABIN répond que ce serait un travail très conséquent pour obtenir une cartographie précise.

Léna RABIN rappelle qu'aux yeux de la loi, épandre la jussie directement après son arrachage dans les cultures n'est pas considéré comme de la valorisation, il faut qu'elle passe par une phase préalable de compostage. La solution serait de faire évoluer la loi. Ce qui a changé ces dernières années est que la jussie a évolué, au départ elle se bouturait mais maintenant elle fait des graines, ce qui augmente ses capacités de colonisation de nouveaux territoires, et de reprise sous forme de jussie terrestre suite à l'épandage des produits d'arrachage.

Jean Marie GILARDEAU propose de s'appuyer sur les parlementaires locaux, pour tenter de faire évoluer la loi.

Didier ROBLIN propose de déposer un projet contradictoire, mais il ne pourra pas être déposé pour l'année 2021.

2.2 *Bilan de la campagne 2020*

2.2.1 Bilan général

Le bilan est globalement positif, puisque les travaux ont été réalisés sur 97% du linéaire. La campagne a commencé le 07 mai et s'est terminée le 20 novembre, avec en moyenne 4 binômes en place. Les secteurs qui n'ont pas été fait l'ont principalement été à cause de difficultés d'accès.

Cette campagne a été l'occasion de renforcer le soutien mécanique aux équipes, par le biais de l'achat d'un camion grue. Il a permis d'appuyer les équipes mais ses limites ont été vite atteintes puisque sa grue n'est équipée que d'un crochet au bout, ce qui ne permet de transporter la jussie que si elle est déjà stockée en bigbags.

Du soutien mécanique a également été apporté via l'arrachage mécanique grâce à une pelle.

2.2.2 Bilan par AS

Magali HENRY présente le bilan par AS, et la proposition de programmation pour 2021.

Les cartes sont présentées dans le diaporama, en annexe 1.

AS de Genouillé Treize-prise :

Le chantier a démarré en juin, et au moins une équipe y a été en permanence tout au long de la saison. La quasi intégralité du linéaire a été fait. On remarque que les zones où les quantités de jussie sont importantes varient d'une année sur l'autre. Cette année d'importantes quantités ont été arrachées à l'amont du canal principal, et sur les zones curées à l'hiver 2019-2020. La programmation 2021 réorganise la pression d'arrachage sur le linéaire, et rajoute deux tronçons suite à leur curage, mais l'enveloppe reste constante.

L'AS de Loire les Marais :

Les travaux ont été réalisés sur l'intégralité du linéaire. La suite de l'arrachage mécanique de 2019 a été fait sur le canal principal. Les résultats sont bons puisque la repousse de la jussie n'a pas été très importante suite à ce passage. De manière globale, les résultats permettent de baisser la pression d'arrachage pour 2021.

L'AS de Saint Hippolyte :

Les travaux ont été réalisés sur l'intégralité du linéaire. Ils ont débuté par un premier passage début juin sur StHipp7 où d'importantes quantités de myriophylle étaient présentes. Le premier passage sur ce tronçon a pris 16 jours équipe et 62 000 litres de myriophylle ont été extraits. La repousse a été rapide, mais finalement un deuxième passage bref début novembre a permis d'enlever les herbiers ayant repoussé dans le canal.

A l'ouest, des tronçons ont été intégrés en 2020 suite à leur curage. Les faibles temps de passage et quantités de jussie arrachées permettent de faire évoluer rapidement la stratégie pluriannuelle d'arrachage. A l'est : augmentation progressive du linéaire en entretien à un seul passage grâce aux passages successifs depuis plusieurs années. Les quelques zones qui n'avaient pas pu être faites l'an passé ont été rattrapées cette année.

Pour 2021, de manière générale, les temps de passage et quantités de jussie permettent de diminuer la pression d'arrachage. A l'ouest, deux tronçons sont intégrés suite à leur curage cet hiver.

L'AS de Martrou :

Les faibles quantités de jussie permettent un passage rapide en fin de saison. Pour 2021, il est prévu de faire un passage sur l'intégralité du linéaire avant, si possible, de ne pas faire de passage en 2021.

L'AS de Breuil Magné :

Concernant la jussie, rien de particulier à signaler, les travaux ont été réalisés en fin de saison parce que l'émergence de la jussie a été tardive et les temps de passage permettent de diminuer la pression pour 2021.

Concernant le lagarosiphon, il sera évoqué à part dans un point spécifique.

L'AS de Voutron :

Une partie du linéaire n'a pas pu être faite, pour cause d'accès difficiles, mais pas à cause des quantités de jussie. Ainsi, il n'y a pas besoin de renforcer la pression l'année d'après, et on peut rester sur la même programmation.

L'AS de St Louis :

Rien de particulier à signaler, l'intégralité des travaux a été fait, ce qui permet de baisser la pression d'arrachage pour 2021.

AF de Cabariot :

Ce chantier est particulier puisque le canal est étroit, il n'y a pas beaucoup d'eau, et beaucoup de vase. 3 passages ont été faits cette année, avec au global des quantités et temps de passage raisonnables, qui permettent de baisser la pression pour 2021. Néanmoins, au vu de la configuration particulière de ce chantier, il risque d'être compliqué de baisser plus la pression à terme.

De la jussie a été repérée en aval de la zone déjà traitée. Ainsi, ce secteur est rajouté à la programmation.

AS du Transbordeur :

Seul un passage était prévu sur la partie au Nord, mais deux passages ont pu être effectués sur les tronçons les plus envahis, grâce au bénéfice du curage il y a quelques années qui a permis d'avoir des niveaux d'eau plus importants en fin d'été.

Pour 2021, la programmation est donc différente selon les tronçons : 2 passages prévus sur les tronçons où les quantités de jussie sont importantes, qui seront faits si les niveaux d'eau le permettent.

La Devise :

La stratégie pluriannuelle avait été interrompue pendant 2 ans, puis depuis 2019 le secteur a été réintégré dans la programmation. De grandes quantités avaient été arrachées dès 2019.

En 2020, de grandes quantités ont aussi été arrachées, avec des temps de passage conséquents. Les difficultés principales sont les accès compliqués et la jussie qui se prend en berge. Une tâche compliquée d'accès n'a pas pu être arrachée.

Pour 2021, il n'est pas prévu de baisse de la pression d'arrachage à cause des trop grandes quantités. Il est prévu d'augmenter la pression d'arrachage sur les deux tronçons les plus compliqués.

Moëze - Montportail

Cette AS a été intégrée en 2020, suite à un curage effectué en 2018. Un passage tardif a permis d'enlever les faibles quantités de jussie. 2 passages de restauration lente avaient été programmées pour 2020, ne sachant pas quelles étaient les quantités de jussie présentes (programmation en hiver). Le temps de passage court permet une évolution plus rapide que prévu de la stratégie pluriannuelle et donc une baisse conséquente de la pression d'arrachage.

Union des marais de Brouage :

L'intégralité du linéaire a été traité, y compris les zones qui n'ont pas pu être faites en 2019, et où les quantités de jussie étaient importantes. Malgré cela, les temps de passage globaux sont conformes à la stratégie et permettent donc de poursuivre son évolution pluriannuelle, et donc de diminuer la pression d'arrachage prévu pour 2021.

Secteur à Lagarosiphon :

Les travaux sur ce secteur, dans l'AS de Breuil-Magné, étaient prévus pour la fin de saison afin d'épandre le lagarosiphon dans une culture adjacente au canal de Rochefort. L'agriculteur a été contacté après qu'il ait récolté le maïs mais n'a plus souhaité recevoir les produits d'arrachage qui ont donc été exportés chez le président de l'AS, M. MAILLET. Cela a décalé les travaux plus tard dans la saison et une partie du canal n'était plus accessible au vu de l'humidité des prairies. Ces travaux seront donc reportés à 2021. Suite à l'arrachage mécanique, d'importantes quantités de lagarosiphon étaient encore présentes dans le canal et ont été arrachées manuellement. La biologie de la plante, différente de la jussie car elle est plus présente dans le fond du canal, rend son arrachage manuel assez compliqué. Cet herbier qui s'étend assez rapidement est donc assez préoccupant puisqu'à l'heure actuelle une technique de lutte efficace n'a pas encore été trouvée pour contrer la progression de cet herbier.

L'AS de Pont l'Abbé :

Des travaux y ont été faits en 2020, en direct avec l'AS. Ils rejoindront en 2021 la programmation du SMCA. Le chantier n'avait pas été fait depuis 2 ans, mais surveillé par le président de l'AS qui a recontacté l'UNIMA quand il a vu de la jussie repousser. Le passage a été rapide, conformément au prévisionnel. Ainsi, il n'est pas prévu d'y aller en 2021, et de ne refaire un passage qu'en 2022.

AS des marais de Chatelaillon Salles Angoulins

M. LEONARD, président de cette AS, a souhaité intégrer le programme de lutte contre la jussie, à la suite du curage de ses fossés. De la jussie est présente sur certains secteurs et du lagarosiphon sur d'autres. Au vu des quantités de jussie et de lagarosiphon les travaux d'arrachage manuel ne se feront que sous réserve d'être précédés par un curage.

Organisation générale de la campagne 2021

Pour réaliser ces travaux, il est prévu d'avoir 4 binômes et un chef d'équipe sur une période de 6 mois. Le début des travaux est programmé au début du mois de mai. Au moins 6 agents ayant participé à la campagne 2020 sont disponibles pour la campagne 2021, ainsi si l'émergence de la jussie est plus précoce, l'UNIMA devrait être en mesure de commencer les travaux plus tôt.

Pour la campagne 2020, l'UNIMA a fait l'acquisition d'un camion grue afin d'apporter un soutien mécanique aux équipes. Pour 2021 il est prévu de continuer d'investir dans l'amélioration des conditions de travail des équipes en ajoutant une griffe à ce camion. Cela permettrait de se passer de la contrainte du remplissage en bigbags et donc d'utiliser plus souvent le camion pour vider les barques. Cela permettrait également, lorsque les quantités de jussie sont importantes et que les accès sont possibles, d'utiliser cette griffe pour arracher directement la jussie du canal. C'est par exemple ce qui est fait dans le marais poitevin.

Margaux NICOU rappelle que si des AS sont intéressées pour intégrer le programme d'arrachage de jussie, il faut faire remonter les informations, le prérequis étant qu'il y ait un curage au préalable.

M DOUBET se demande si le camion n'aurait pas pu être utilisé plus, notamment en utilisant plus de barques ou en mettant plusieurs équipes au même endroit.

Magali HENRY précise qu'en même temps que l'achat du camion, l'UNIMA a également fait l'acquisition de barques (dont une a été volée, comme le rappelle M. GABET), pour pouvoir utiliser le camion plus souvent. De plus, l'émergence de la jussie ayant lieu au même moment sur de nombreux secteurs, concentrer les équipes dans les mêmes secteurs c'est prendre le risque d'arriver trop tard sur d'autres

Alain BURNET précise que la problématique de la Devise étant surtout la présence d'embâcles et l'accès au cours d'eau, c'est sur cet aspect que doivent se concentrer les travaux à réaliser à l'avenir.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel est détaillé dans le diaporama en annexe. L'enveloppe prévisionnel globale est de 275 000 € TTC.



00 Ordre du jour

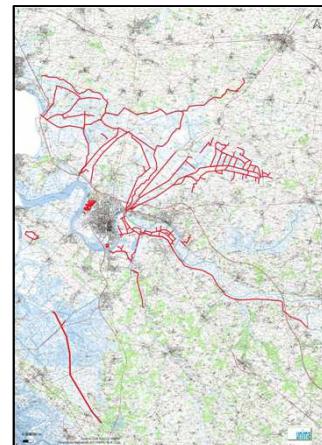
- Rappels méthodologiques
- Bilan de la campagne 2020
- Programmation 2021

01 Rappels

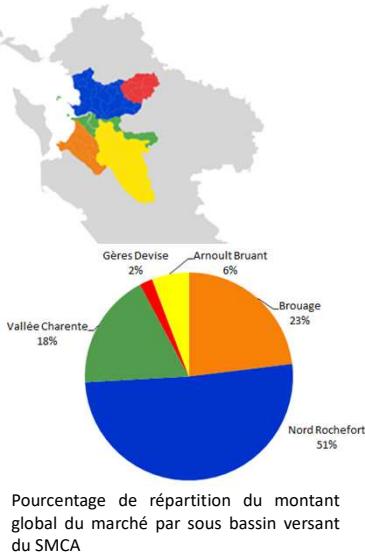
Programme pluriannuel de lutte 2020

- Démarche partenariale
- Linéaire sous contrôle : 193 km
- 12 AS, AF ou SI
- Objectif de lutte : « **absence d'herbiers significatifs au mois d'octobre** »
- Montant global du marché : **218 051,22 €**

Linéaire sous contrôle :



01 Rappels

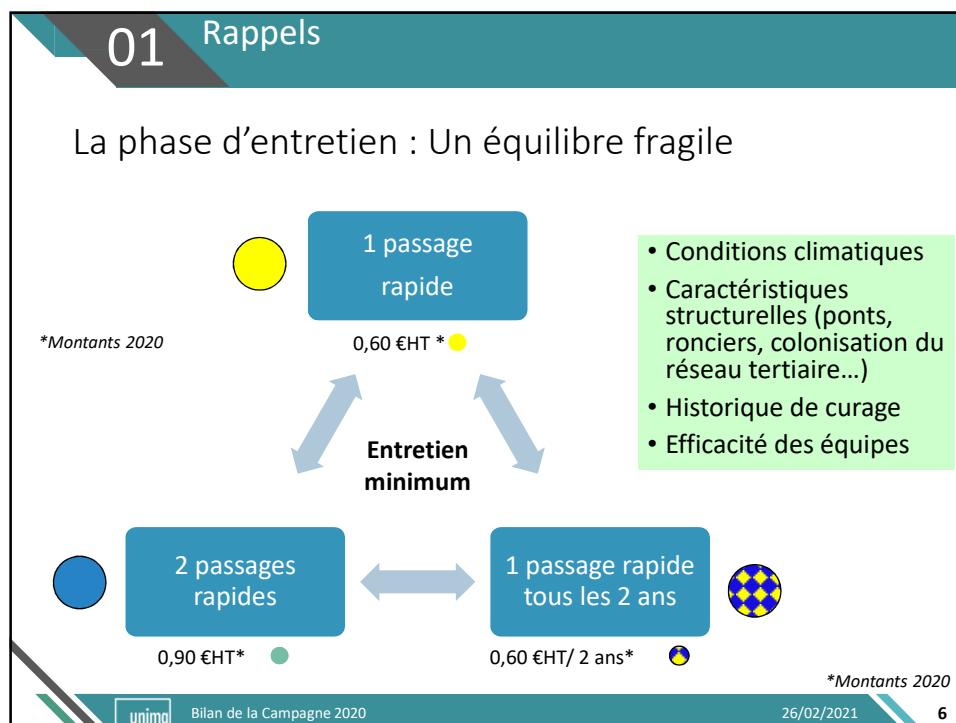
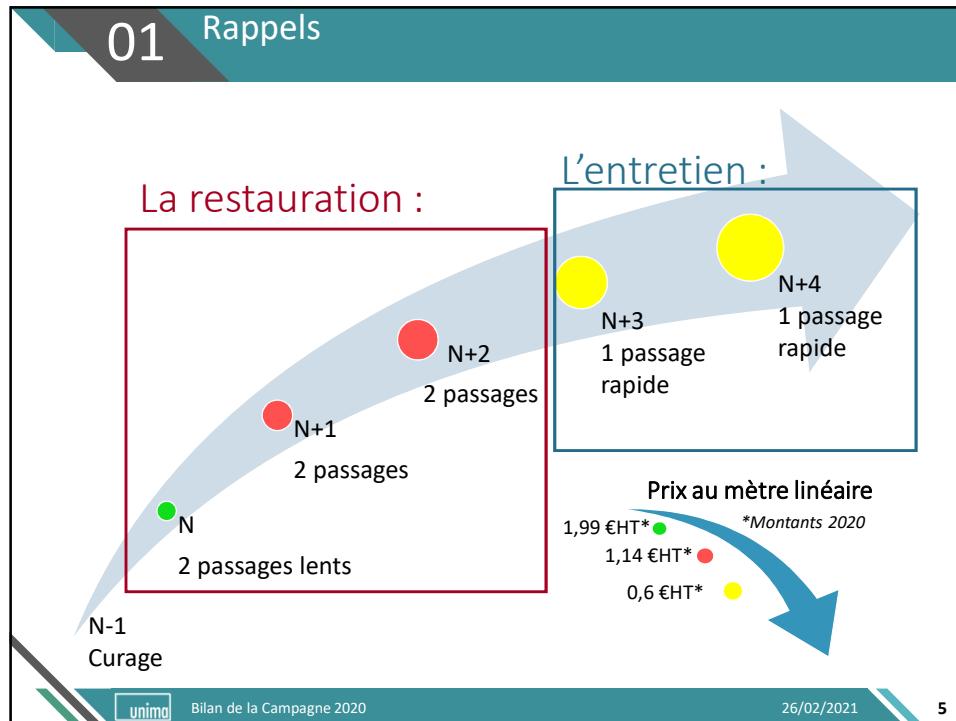


Brouage : 43 909,97 €

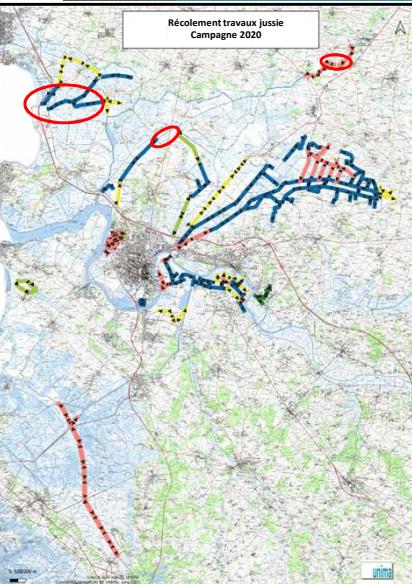
Financeur	Montant
Département 17	15 368,49 €
Agence de l'Eau	15 368,49 €
Région Nouvelle Aquitaine	4 391,00 €
SMCA	8 781,99 €

Autres secteurs : 174 141,25 €

Financeur	Montant
Département 17	78 363,56 €
SMCA	95 777,69 €



04 Bilan de la campagne 2020



unima Bilan de la Campagne 2020

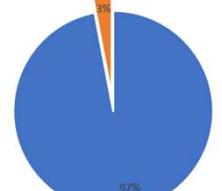
→ Campagne du **07 mai au 20 novembre**

→ **97 %** du linéaire réalisé

→ **590 jours équipe** (500 jours prévus)

→ **4 binômes** en moyenne, jusqu'à **6 binômes**

→ **99 %** de l'enveloppe consommée



■ Linéaire entièrement réalisé ■ Difficultés d'accès

26/02/2021

04 Bilan de la campagne 2020

Les difficultés rencontrées au cours de la saison



La Devise – tâche compliquée d'accès



Breuil Magné – Lagarosiphon arraché sur uniquement une moitié de canal

unima Bilan de la Campagne 2020

26/02/2021

04 Bilan de la campagne 2020

Retour sur le soutien mécanique



Export



Arrachage

04 Valorisation biodéchet

- Evolution de la réglementation : la jussie est maintenant considérée comme **biodéchet** et doit donc être **valorisée**.
- Exporter la jussie vers des **centres de compostage**
(méthode qui donne les meilleurs résultats : 2 semaines à 50°C suffisent à détruire les graines).
- En 2020 appui des AS pour
 - Mettre à disposition du matériel (benne, plateforme stockage)
 - Assurer l'export vers le centre de compostage le plus proche.
 - En contre partie cette année, pas de participation financière demandé (10% en 2019).



2020 = ANNEE TEST

- Acheminement de la totalité de la jussie en centre de compostage par une partie des AS
- Dépôt de la totalité de la jussie dans les parcelles agricoles lorsqu'elles sont à proximité
- Mix acheminement en centre de compostage / dépôts dans les parcelles agricoles

04 Centre compostage

Campagne 2020 :

- 1 100 000 litres arrachés manuellement
- Total 66 tonnes exportés (soit 3 500 € TTC)
- Coût du compostage : Chambon et Echillais
=> 45 € HT/T pris en charge par le SMCA

Total 5 AS concernées :

AS concernées	Tonnes	Prix TTC
AS Transbordeur*	7,3	393
AS Moëze Montportail*	0,1	7,5
AS Genouillé Treize-prises	30,9	1 528
AS Brouage*	10	538
AS Saint Hippolyte	18,4	993
TOTAL	66,6 Tonnes	3 458,6 € TTC

* Apport de la totalité de la jussie en centre de compostage



Estimation d'un montant total de
25 000 € de traitement
(sans acheminement/transport)
si exportation de la totalité de la jussie
en centre de compostage.

2021 => Quelle solution retenue pour la valorisation de la jussie ?

- Dépôt sur les parcelles agricoles lorsque cela est possible => attention aux baisses.
- Transport en centre de compostage pour le reste



11

04 Transport en centre compostage

En 2021 :

Les AS ne participent pas financièrement à l'arrachage
(en 2019 : participation à hauteur de 10%)
sous réserve qu'elles assurent ou fassent assurer
le stockage et le transport en centre de compostage.

A défaut, une refacturation sera réalisée
afin de compenser le coût de cet export par l'UNIMA,
dans le cadre du marché :



Prix du transport de la jussie UNIMA			
Evacuation en centre de compostage rayon de 5 kms (Aller)	m3	20,00 € HT	
Evacuation en centre de compostage rayon de 10 kms (Aller)	m3	25,00 € HT	
Evacuation en centre de compostage rayon de 15 kms (Aller)	m3	30,00 € HT	
Plus/value distance	m3/km	1,00 € HT	

- Incertitude sur la conversion :
1 litre de jussie fraîche en tonne de jussie sèche
1 000 L = 350 kg
1 m3 = 0,35 T

CONVENTION A SIGNER PAR LES PRESIDENTS DES AS EN FIN DE REUNION

- Valable pour les 3 ans restant du marché

Remarque :

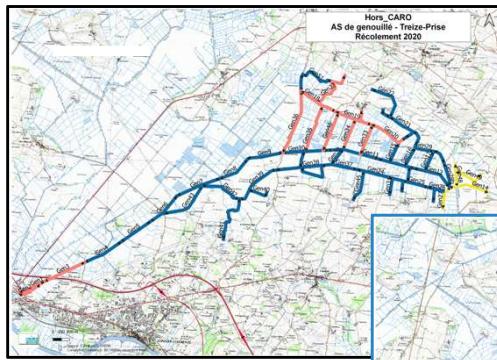
Merci de procéder au dépôt de la jussie en centre de compostage avant la fin de l'année en cours

Exemple : En 2021, le dépôt de la jussie doit se faire au plus tard le 30 novembre 2021 afin que la facturation incombe à 2021.



12

04 Bilan de la campagne 2020 par AS

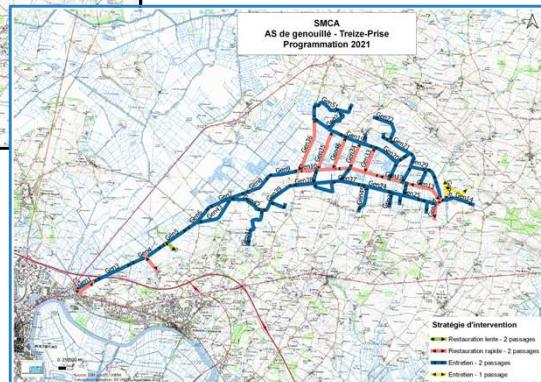


Campagne 2020 :

- Chantier démarré début juin
- Emergence de la jussie disparate

Programming 2021 :

- Majoritairement 2 passages d'entretien
- Augmentation de la pression sur les 2 zones fortement infestées



unima

Bilan de la Campagne 2020

26/02/2021

13

04 Bilan de la campagne 2020 par AS



Campagne 2020 :

- Suite de l'arrachage mécanique de 2019
- Situation de nouveau sous contrôle



unima

Bilan de la Campagne 2020

26/02/2021

14

04

Bilan de la campagne 2020 par AS



unima

Bilan de la Campagne 2020

26/02/2021

15

Programmation 2021 :

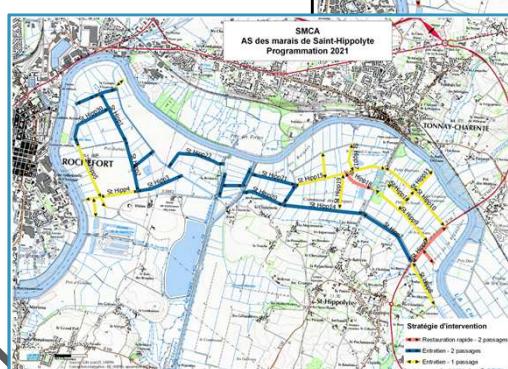
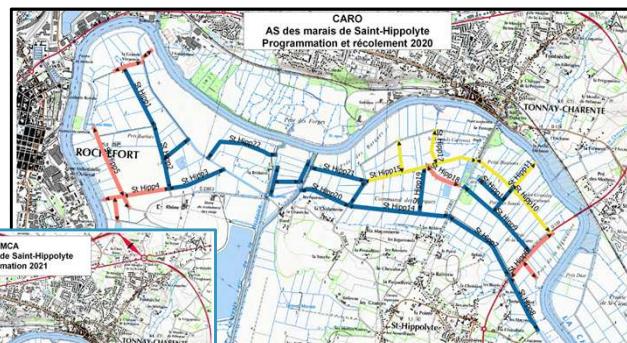
- Baisse progressive de la pression d'arrachage

04

Bilan de la campagne 2020 par AS

Campagne 2020 : →

Globalement sous contrôle (y compris foyer de myriophylle)



unima

Bilan de la Campagne 2020

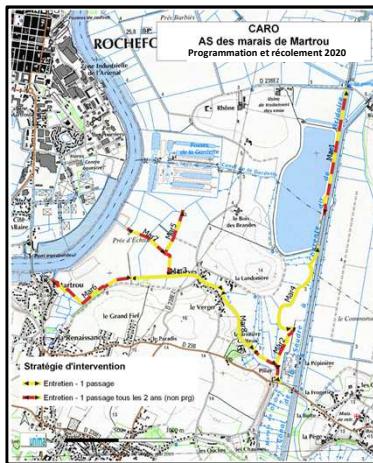
26/02/2021

← Programmation 2021 :

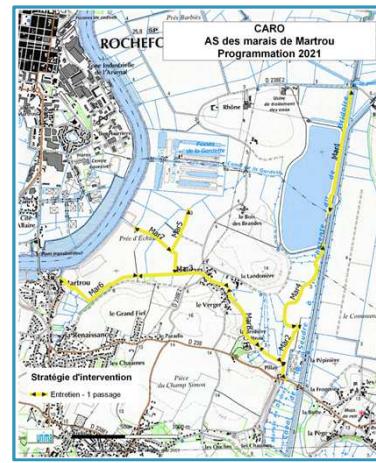
- Baisse progressive de la pression d'arrachage
- Ajout de secteurs suite à leur curage cet hiver

16

04 Bilan de la campagne 2020 par AS

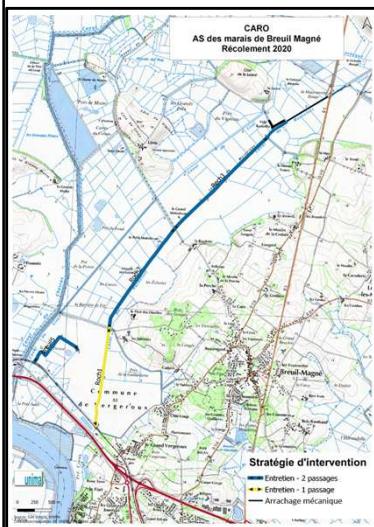


Campagne 2020 : chantier sous contrôle :
passage tardif, faibles quantités



Programmation 2021 :
Objectif à terme, entretien rapide un an
sur 2 généralisé. Attention sur Mar4

04 Bilan de la campagne 2020 par AS



← Campagne 2020 :

- Jussie maîtrisée
- Quantités de lagarosiphon importantes

Programmation 2021 : →

- Baisse la pression d'arrachage manuel
- Arrachage mécanique sur le lagarosiphon



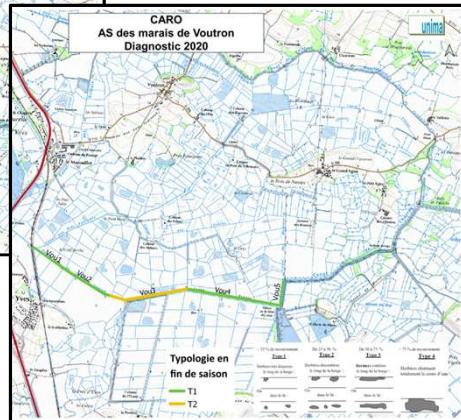
04

Bilan de la campagne 2020 par AS



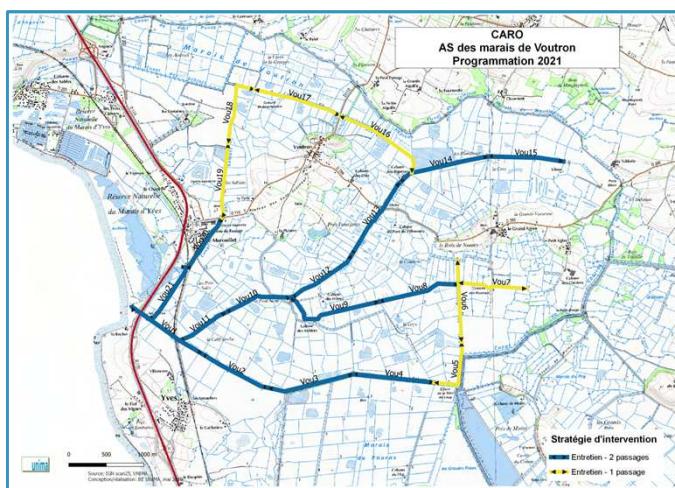
Campagne 2020 :

- 80 % du linéaire réalisé
- Accès compliqué en fin de saison



04

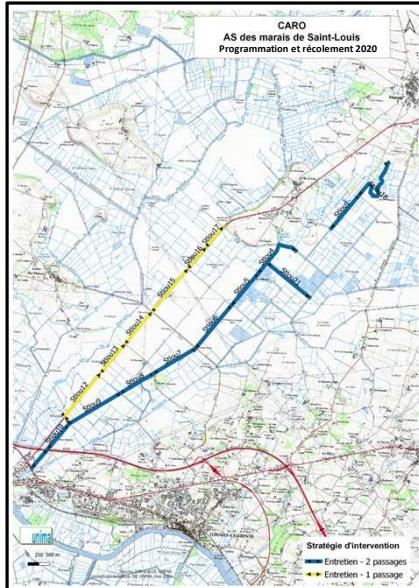
Bilan de la campagne 2020 par AS



Programmation 2021 :

- Conservation de la même programmation
- Emergence disparate
- Accès compliqués

04 Bilan de la campagne 2020 par AS



Programmation 2021 :
Baisse de la pression d'arrachage

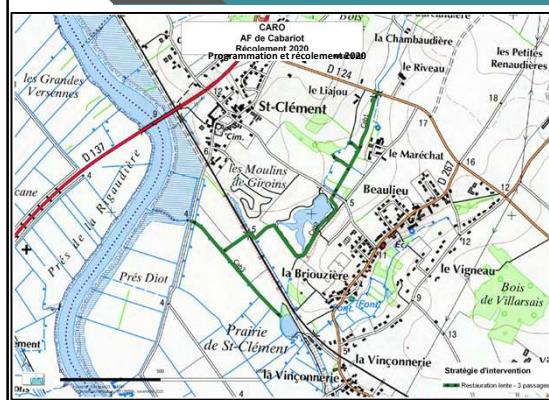
unima

Bilan de la Campagne 2020

26/02/2021

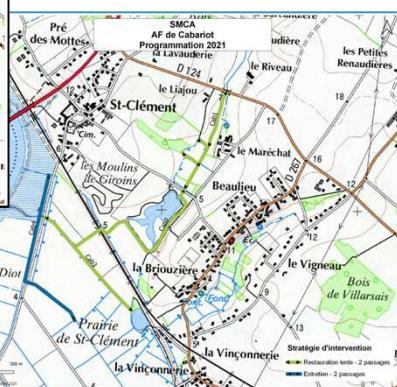
21

04 Bilan de la campagne 2020 par AS



← Campagne 2020 :

3 passages relativement rapides



Programmation 2021 →

- Baisse de la pression d'arrachage
- Intégration d'un nouveau secteur suite à sa colonisation par la jussie

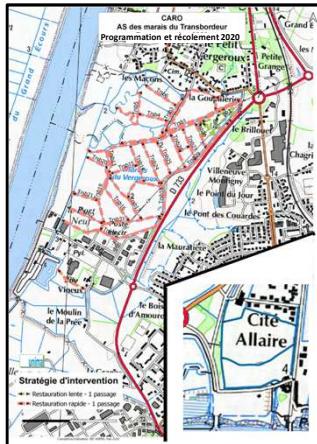
unima

Bilan de la Campagne 2020

26/02/2021

22

04 Bilan de la campagne 2020 par AS

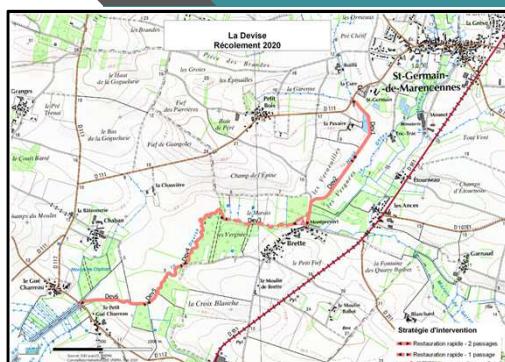


Campagne 2020 :
Deux passages sur les tronçons au Nord, car repousse de la jussie



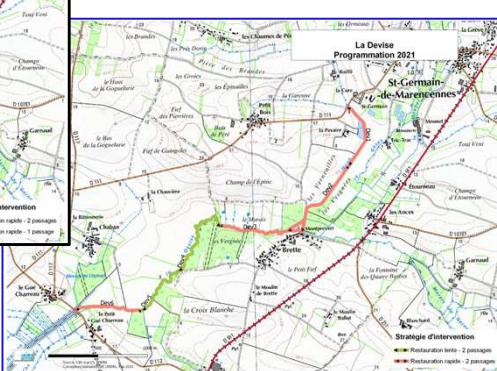
Programmation 2021 :
Deux passages, si les conditions hydrauliques le permettent

04 Bilan de la campagne 2020 par AS



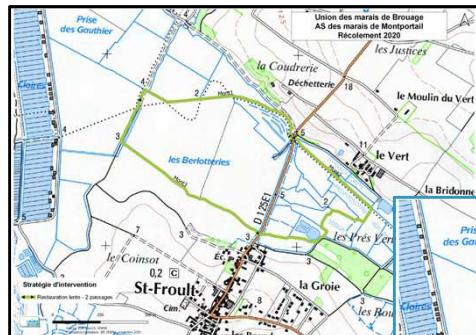
Campagne 2020 :

- Reprise de la stratégie en 2019 après une interruption de 2 ans de la stratégie d'entretien pluriannuel
- Chantier démarré fin juillet
- Grandes quantités de jussie



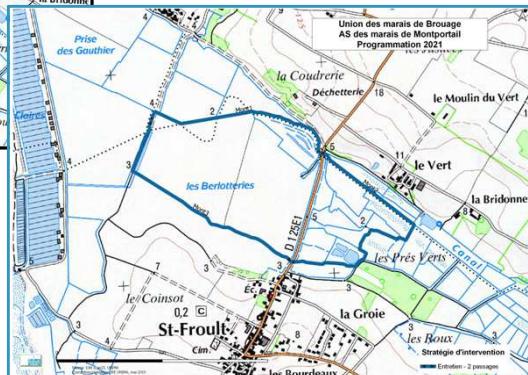
Programmation 2021 : Renforcer la pression, sur les tronçons où les plus grandes quantités de jussie ont été arrachées.

04 Bilan de la campagne 2020 par AS



← Campagne 2020 :

- Un passage en fin de saison
- Faibles quantités de jussie



Programmation 2021 : →

Evolution rapide de la stratégie pluriannuelle

unima

Bilan de la Campagne 2020

26/02/2021

25

04 Bilan de la campagne 2020 par AS



← Campagne 2020 :

Emergence disparate

Programmation 2021 : →

Baisse de la pression d'arrachage



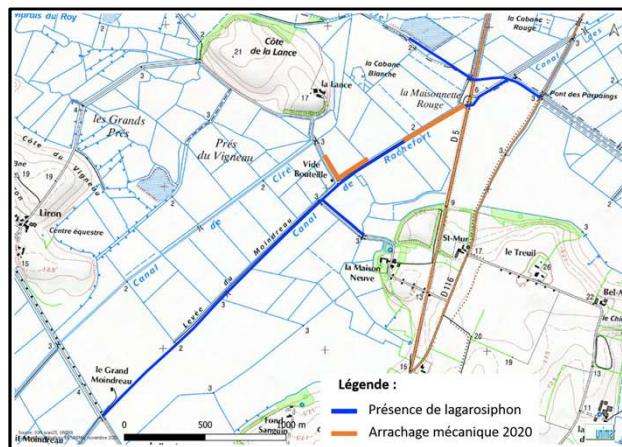
unima

Bilan de la Campagne 2020

26/02/2021

04 Bilan de la campagne 2020 par AS

Secteur à Lagarosiphon :



Méthode : Arrachage mécanique suivi d'un passage manuel

unima

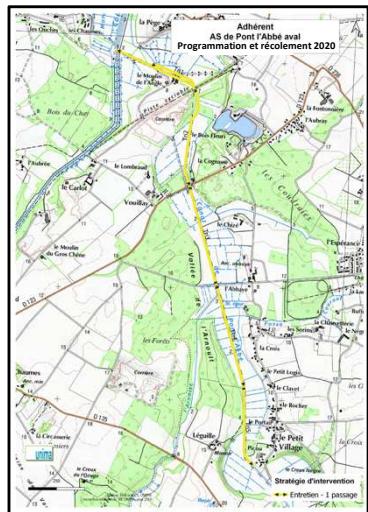
Bilan de la Campagne 2020

26/02/2021

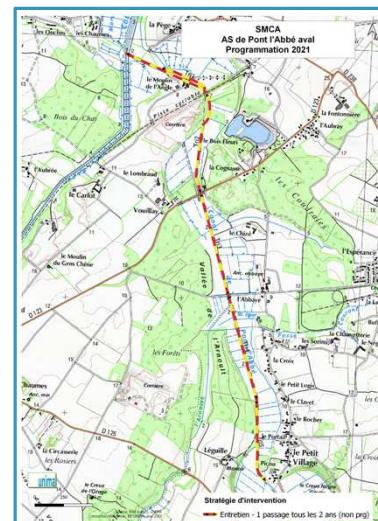
04

Bilan de la campagne 2020 : intégration de nouveaux secteurs

← Campagne 2020 :
Un passage rapide



Programmation 2021 : →
Pas de passage prévu



unima

Bilan de la Campagne 2020

26/02/2021

04 Bilan de la campagne 2020 : intégration de nouveaux secteurs

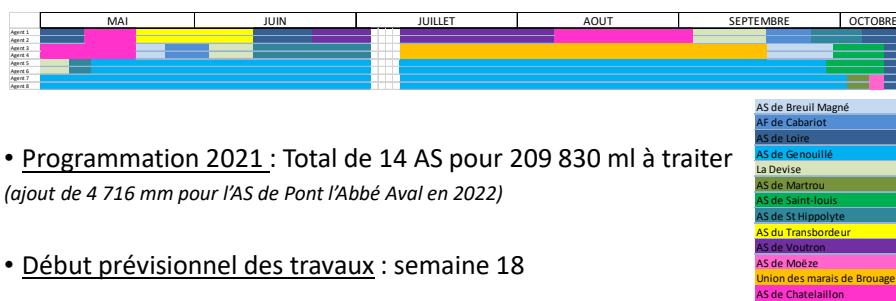


Programmation 2021 :

- Restauration lente sous réserve de curage avant l'été
 - Intégration du primaire et secondaire suite à son curage
 - Intégration de tronçons de tertiaire pour traiter un herbier émergent de lagarosiphon dans son intégralité

26/02/2021

05 Planning prévisionnel – ressources humaines



- Programmation 2021 : Total de 14 AS pour 209 830 ml à traiter
(ajout de 4 716 mm pour l'AS de Pont l'Abbé Aval en 2022)
 - Début prévisionnel des travaux : semaine 18
 - Moyens humains : 4 binômes + un chef d'équipe pendant 6 mois
 - Augmentation de la mécanisation

26/02/2021

06 Programmation financière

Coût estimatif 2021 = **275 000 € TTC**

Demande de subvention estimatif :

- Brouage 50 000 TTC:

Financeurs	Taux de participation	Montant de la participation
Département 17	35%	17 500
Agence de l'Eau	35%	14 583
Région Nouvelle Aquitaine	10%	5 000
SMCA	20%	12 917

- Lagarosiphon 25 000 € TTC :

Financeurs	Taux de participation	Montant de la participation
Département 17	45%	11 250
Région	10%	2500
SMCA	45%	11 250

- Autres secteurs 200 000 € TTC :

Financeurs	Taux de participation	Montant de la participation
Département 17	45%	90 000
SMCA	55%	110 000



Cellules de l'UNIMA

- Hydraulique urbaine et rurale
- Marais / Rivières
- Prévention des inondations
- Qualité et environnement
- Informatique et géomatique

